Diversité des espaces de vie dans l'aire métropolitaine de **Bruxelles:**

une analyse de la mobilité individuelle dans un contexte de périurbanisation.

Jean-Pierre Hermia^{1,2}, Amel Bahri¹, Thierry Eggerickx^{1,3}

Depuis plusieurs décennies, un important processus de périurbanisation redistribue massivement la population dans l'aire métropolitaine bruxelloise, depuis le centre vers les franges extérieures en complète mutation sociodémographique (Hermia, 2003). Fréquemment étudiée au niveau agrégé, cette mobilité se traduit par des réalités multiples à l'échelon individuel.

L'objectif développé ici est, d'une part, d'appréhender les espaces de vie des individus impliqués dans une migration de type périurbaine. D'autre part, il s'agit de mettre en évidence les éventuelles ruptures de ces espaces de vie, du point de vue spatial (identification de « bassins » d'espaces de vie semblables).

Pour ce faire, nous analysons essentiellement les résultats d'une enquête portant sur le cheminement migratoire d'individus ayant migré depuis Bruxelles vers son espace périurbain.

L'enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de vie en Brabant wallon : méthodologie et premiers résultats

Au total, 350 ménages ayant migré entre le 1er janvier 1993 et le 31 décembre 1997 de la Région bruxelloise (19 communes) vers le Brabant wallon ont été interrogés au cours de l'année 2002 (Carte 1). Cette enquête avait trois objectifs majeurs (Eggerickx, 2003):

- Connaître la(es) motivation(s) de la migration résidentielle.
- Étudier la qualité de vie en Brabant wallon et dans les communes bruxelloises de départ.
- Déterminer si cette migration s'inscrit ou non dans un processus de rejet de la ville.

Des travaux sur cette thématique ont révélé l'existence de plusieurs phases de périurbanisation qui s'échelonnent très distinctement dans le temps

¹ GéDAP (Groupe d'étude de démographie appliquée), UCL (Université catholique de Louvain). Place Montesquieu, 1, boite 4, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

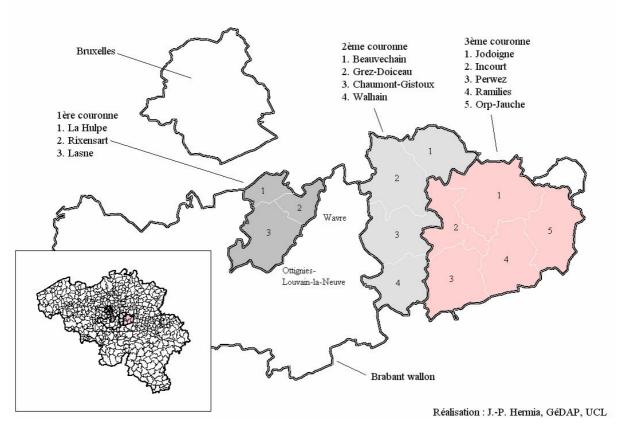
² Aspirant au F.N.R.S.

³ Chercheur qualifié au F.N.R.S. et directeur du GéDAP

(Eggerickx *et al.*, 2002). Certaines communes ont été touchées plus tôt que d'autres par ce phénomène et connaissent aujourd'hui une situation de relative saturation démographique. Trois grappes de communes ont donc été distinguées, correspondant à autant de phases de ce processus. Un nombre quasiment identique d'enquêtes a été réalisé dans chaque grappe.

La sélection des ménages enquêtés s'est réalisée de la manière suivante. Nous disposons du fichier de données individuelles – mais anonymes – du Registre national grâce auquel nous avons sélectionné les ménages ayant migré entre 1993 et 1998 de l'agglomération bruxelloise vers le Brabant wallon, espace clairement considéré comme zone d'extension périurbaine de la capitale (Hermia, 2005). Deux variables importantes – l'âge et le type de ménage – déterminant sensiblement la propension à migrer; la représentativité de l'échantillon des 350 enquêtes a été assurée en fonction de celles-ci.

Carte 1. Localisation des 3 couronnes de périurbanisation bruxelloise au sein du Brabant wallon et de la Belgique



Les premiers résultats de l'enquête sont les suivants (Hermia, Eggerickx et Sanderson, 2003) :

• Parmi les motifs expliquant la migration périurbaine arrivent en tête le souhait d'accéder à la propriété et l'environnement urbain pénalisant une bonne qualité de vie. Les changements familiaux s'insérant dans le cycle de vie des individus constituent également un puissant motif de migration, en particulier pour les migrants des 1ère et 3ème grappes de communes.

- Pourquoi le choix de la destination s'est-il porté sur le Brabant wallon?
 On observe ici aussi une opposition assez nette entre les différentes catégories de communes. Ainsi, le motif environnemental la perspective de s'installer dans un environnement champêtre est sensiblement plus marqué parmi les migrants dans la seconde grappe de communes. Ce sont également les plus sensibles à la dégradation du cadre de vie urbain et ceux qui envisagent le moins un retour vers la capitale.
- En quittant Bruxelles pour s'installer dans ces espaces plus périphériques, les migrants conservent-ils certains liens avec la capitale? Le travail constitue, et de loin, le premier d'entre eux : selon les grappes, de 58% à 62% des migrants portent un attachement très fort à la capitale par le travail, ce qui revient à dire qu'ils y travaillent toujours. Cela s'accorde parfaitement à la migration de type périurbain, qui implique une migration des individus vers la périphérie, tout en gardant leur lieu de travail au centre urbain, l'ensemble constituant un espace de vie.
- Même si l'environnement urbain est pointé du doigt, on peut affirmer, au vu de premiers résultats, que la migration périurbaine s'inscrit dans un processus de rejet ou de rupture par rapport à la ville. Celle-ci et le Brabant wallon interagissent comme des milieux complémentaires, faisant partie d'un même espace de vie.

Les conclusions de cette étude préliminaire sont autant de pistes pour nos recherches portant sur la diversité des espaces de vie dans un espace en phase de périurbanisation. Ainsi, des fragmentations spatiales de ceux-ci semblent se dessiner, aux contours flous, probablement liés à l'interaction d'un ensemble de facteurs en concurrence :

- La seconde couronne se détache des deux autres, et correspond très largement au modèle de l'espace périurbain véhiculé (Bauer et Roux, 1976; Berry et Dahmann, 1977; Rhein, 1988; Champion, 1989; Hermia, 1998; Hermia, 2003). Les couples avec enfants y sont nettement majoritaires, et les nouveaux venus, attirés par cet environnement champêtre, s'y installent définitivement.
- La première couronne, pour sa part, largement urbanisée, correspond plus à un lieu de passage, frange interne de l'agglomération bruxelloise, zone d'accueil des nombreux étrangers nantis, qui y trouvent quiétude et standing élevé à travers un marché immobilier hyperactif dont les (très) hautes valeurs n'effraient pas les nouveaux venus.
- Enfin, la troisième couronne de périurbanisation est à la charnière entre les deux précédentes, appréciée des jeunes ménages, plus mobiles, attirés par les logements (encore) abordables, séduits par un environnement relativement préservé, et chez qui la constitution de la famille, encore inachevée, entraînera peut-être une nouvelle migration, plus définitive.

Méthodologie

L'objectif de cette communication est d'identifier les lieux communs jalonnant les espaces de vie d'individus différents, mais tous concernés par un événement démographique majeur : la migration périurbaine depuis la ville de Bruxelles vers sa périphérie, le Brabant wallon. L'accent est mis sur les interactions spatiales existant entre localisations du domicile, du travail, des activités de loisir... Peut-on identifier des bassins d'espace de vie semblables, c'est-à-dire, pour des ensembles d'individus, des successions voisines d'espaces de vie suivant le même logique de redistribution spatiale ?

Pour appréhender les espaces de vie des ménages, nous avons effectué une analyse multivariée, l'analyse des correspondances multiples (ACM). Cette technique permet de synthétiser la grande quantité d'information procurée par l'enquête utilisée. Elle permet en outre d'inclure des variables qualitatives. Elle a porté sur trois types de réponses à l'enquête regroupant 21 variables, soit un total de 116 modalités, y compris les non-réponses qui constituent une information non négligeable sur les ménages. Les cinq premières dimensions, celles qui regroupent le plus d'information, ont été retenues. La dimension est une variable particulière qui condense, sous la forme d'un axe, un pourcentage des informations sur les ménages enquêtés. Ici, les cinq dimensions retenues représentent respectivement 5,2%, 4%, 3,2%, 2,8% et 2,7% de la variance expliquée par le nuage de points. Elles totalisent 18% de l'information, score satisfaisant pour une ACM.

Variables prises en compte dans l'analyse

- Caractéristiques socio-démographiques du ménage enquêté :
 - L'âge du chef de ménage. Nous l'avons regroupé en quatre grandes catégories : de 25 à 34 ans, de 35 à 49 ans (67% de l'ensemble des ménages), de 50 à 64 ans, et de 65 à 84 ans.
 - o La taille du ménage. Elle s'échelonne entre 1 et 6 personnes, avec une valeur modale de 4 personnes (29% de l'ensemble).
 - Le niveau d'éducation du chef de ménage. Quatre modalités ont été identifiées sur base d'un regroupement des intitulés plus détaillés: Niveau primaire et secondaire inférieur, niveau secondaire supérieur, niveau supérieur non-universitaire (32% des chefs de ménage) et niveau universitaire.
 - o Le revenu du ménage. Outre les non-réponses (un quart des ménages enquêtés), particulièrement intéressantes car très révélatrices pour ce type de question, trois modalités ont été identifiées : faible (moins de €1.859 net par mois), moyen (de €1.859 à €3.718, concernant 38% des ménages) et élevé (plus de €3.718).
- Informations sur l'espace de vie du ménage :
 - La commune de résidence actuelle, en Brabant wallon. Au total, des ménages de 12 entités différentes en été interrogés. Ces

- communes peuvent être regroupées en trois sous-groupes, caractérisés par une distance croissante à Bruxelles (carte 1).
- La commune de résidence avant la migration, à Bruxelles. Les 19 communes constituant la zone de départ ont été regroupées en huit groupes de communes, selon leur proximité spatiale et leur composition sociale dominante: Anderlecht/Molenbeek, Auderghem/Watermael-Boitsfort, Berchem/ Ganshoren/Koekelberg/Jette, Bruxelles-Ville. Forest-Uccle. Schaerbeek/Evere/ Saint-Josse (21% des ménages), Woluwé/Etterbeek (22%), Ixelles/Saint-Gilles.
- o La distance entre lieu de résidence actuel et lieu de travail, pour le chef de ménage et son conjoint, et la distance entre lieu de résidence et l'établissement d'enseignement, pour le premier enfant. Ces distances ont été regroupées en sept modalités, dont le travail à domicile qui ont constitue une.
- Le lieu de travail du chef de ménage, de son conjoint, et le lieu de l'établissement d'enseignement du premier enfant. Les réponses à ces trois variables ont chacune été regroupées en neuf modalités identiques, dont la catégorie « itinérant ».
- Perception du nouvel environnement et lien avec le précédent :
 - L'envie actuelle de déménager. Les quatre modalités de l'enquête ont été reprises : pas envie (71% des ménages), peu envie, parfois envie, et (vraiment) envie.
 - La satisfaction globale au sein du nouvel environnement. Il s'agit d'une moyenne des résultats (notes sur 10) aux trois questions sur la satisfaction par rapport au logement actuel, au quartier actuel et à la commune actuelle.
 - Le degré d'attachement à Bruxelles. Pour un ensemble d'éléments
 la famille, les amis, le travail, les commerces, les activités culturelles, les activités sportives et la scolarité des enfants les modalités de réponse ont été regroupées en deux catégories : faible et fort.

Résultats

Avant tout visuelle, car reposant sur l'examen de la localisation des modalités sur les plans formés par les dimensions retenues par paires, l'interprétation d'une ACM repose sur deux principes généraux (Hermia et al., 2005). D'une part, les points-caractéristiques placés au cœur du graphique sont généralement les modalités les plus fréquemment observées dans l'ensemble des ménages. Ce qui signifie que plus on s'éloigne du centre, et plus il s'agit de tendances ou de caractéristiques observées de façon moins fréquentes dans l'ensemble des ménages considérés. D'autre part, si nous pouvons aisément interpréter les oppositions de part et d'autres des axes entre les modalités d'une même variable, et donc identifier les variables discriminantes, l'interprétation de la proximité ou de l'éloignement entre des modalités de variables différentes est plus délicate. Néanmoins, une interprétation prudente

est possible, notamment si l'examen de différents plans est effectué en parallèle, de manière à vérifier si ces proximités et éloignement se vérifient sur les cinq dimensions retenues. Pour ce faire, les dix plans constitués des cinq dimensions retenues ont été analysés.

Le tableau 1 reprend, pour chacune des cinq dimensions, les **variables discriminantes** et/ou les *modalités* les mieux représentées. On peut constater que toutes les variables introduites dans l'analyse sont prises en compte dans une des cinq dimensions, soit dans son ensemble (variable discriminante), soit à travers une (ou plusieurs) de ses modalités.

L'examen des dix plans formés par les cinq dimensions retenues a permis d'identifier sept groupes de modalités (tableau 2), qui se caractérisent par une proximité importante sur plusieurs des plans passés en revue. Pour chacun de ces groupes, il y a donc une certaine association statistique entre les modalités, ce qui correspond à dire que les ménages concernés par ces modalités ont un ensemble de caractéristiques communes plus ou moins marquées.

Le premier groupe de modalités concerne les ménages au revenu élevé. Y sont associées les deux communes les plus proches de Bruxelles (La Hulpe et Rixensart), communes de périurbanisation ancienne (dès les années 1930), assez favorisées, où le marché foncier, saturé, a fait exploser le prix de l'immobilier. Les ménages y ayant migré proviennent plutôt des entités les plus riches de l'agglomération (W-Boitsfort, Uccle). Ils n'ont donc effectué qu'une migration très courte, s'installant juste de l'autre côté de la Forêt de Soignes, espace très select qui attirent notamment à ses alentours les étrangers travaillant dans les institutions internationales de la capitale (Hermia, Eggerickx et Sanderson, 2003). Très peu de ces migrants sont originaires des zones les moins riches du centre-ville (Anderlecht, Molenbeek, Bruxelles-ville), et ils travaillent dans un périmètre assez restreint, au sein des pôles d'emplois récents du milieu périurbain, où ils envoient également leurs enfants suivrent leur scolarité.

Tableau 1. Les cinq dimensions de l'ACM retenues, variables discriminantes et modalités les mieux représentées

	Caract. socio- démo.	Espace de vie	Perception et liens
Dim 1	Age du chef de ménage Taille du ménage Revenu du ménage	Lieu de travail du Chef de ménage (BW1CM) Lieu de travail du Conjoint (BxlCJ) Distance à l'école (5-15kmEnf) Lieu de l'école (BW1Enf, BW2Enf)	
Dim 2	Niveau d'éducation (<i>Universitaire</i>) Revenu (<i>€élevé</i> , <i>€faible</i>)	Commune actuelle (<i>Lasne</i>) Lieu de travail du Chef de ménage (<i>DomicileCM</i> , <i>BW1CM</i>)	Envie de déménager (Parfoisenviedem) Attachement à Bruxelles (Attachécolefaible)
Dim		Commune actuelle (Jodoigne, Lasne, La	Envie de déménager

3		Hulpe, Orp-Jauche, Ramilies, Rixensart) Distance au travail du Chef de ménage (15-25kmCM, 50km+CM) Lieu de travail du Chef de ménage (BW1CM) Distance au travail du conjoint (15-25kmCJ, 35-50KMCJ, 50km+CJ) Lieu de travail du Conjoint (BW1CJ, BW3CJ, WalCJ) Distance à l'école (50km+Enf) Lieu de l'école (BW1Enf, BW3Enf)	(Pasenviedém)
Dim 4	Niveau d'éducation (<i>Sec sup</i>) Revenu (<i>Nr€</i> , €moyen)	Commune actuelle (Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Orp-Jauche, Ramilies, Rixensart) Distance au travail du Chef de ménage (35-50kmCM, 50kmCM) Lieu de travail du Chef de ménage (BW2CM, BxlCM, ItinérantCM) Distance au travail du conjoint (35-50kmCJ, 50km+CJ, DomicileCJ) Lieu de travail du Conjoint (BW2CJ) Distance à l'école (35-50kmEnf, 5-15kmEnf) Lieu de l'école (BW1Enf, BW2Enf, BW3Enf, BxlEnf)	Envie de déménager (Enviedém) Satisfaction globale (Satis +, Satis ++)
Dim 5	Niveau d'éducation (<i>Prim/Sec Inf</i>) Taille du ménage (2 pers, 5 pers) Revenu (€faible, €moyen)	Commune actuelle (Beauvechain, Walhain) Distance au travail du Chef de ménage (35-50kmCM, DomicileCM, IntracomCM) Lieu de travail du Chef de ménage (BW2CM, BW3CM, BxlCM, WalCM) Distance au travail du conjoint (15-25kmCJ, 35-50kmCJ, 50km+CJ, DomicileCJ) Lieu de travail du Conjoint (BW3CJ, BxlCJ) Distance à l'école (35-50kmEnf, 5-15kmEnf) Lieu de l'école (BW3Enf)	Satisfaction globale (Satis+, Satis-) Attachements à Bruxelles (Attach Amis +, Attach Amis -, Attach culture+, Attach culture-, Attach sport+, Attach sport-, Attach école+, Attach école-)

Source : Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de vie en Brabant Wallon, GéDAP, UCL

Le deuxième groupe est lié aux revenus élevés, associés à un niveau d'éducation très élevé (universitaire). La migration a mené les ménages ayant répondu à ces modalités d'une zone de la capitale à concentration élevée en établissements d'enseignement supérieur (Ixelles) et socio-culturellement foisonnante, vers Lasne, la commune la plus riche du Royaume, caractérisée par une urbanisation modérée et particulièrement sélective. Peut-être n'est-ce qu'une étape, car l'envie de déménager de ces individus n'est pas nulle.

Le troisième groupe se distingue radicalement des deux précédents. Il concerne plutôt des ménages très jeunes (25-34 ans), de grande taille (6 personnes), dont la personne de référence effectue de longues migrations journalières (plus de 50km) entre la zone la plus éloignée de la capitale, de périurbanisation récente (Orp-Jauche, Ramilies, Jodoigne, Incourt) et son lieu de travail, qui peut être de nature itinérante. Par contre, les conjoints se caractérisent plutôt par un emploi local, voire orienté en dehors de l'influence bruxelloise. Avant la migration, leur lieu de résidence était nettement concentré dans les communes anciennement industrielles et moins favorisées de la capitale. Ces ménages sont les moins satisfaits de leur nouvel environnement, bien que mieux considéré que celui précédant la migration

périurbaine. Enfin, ils n'entretiennent avec la capitale que des liens ténus, notamment en termes d'activités culturelles ou d'amis.

Tableau 2. Les sept groupes de modalités identifiées selon leur proximité sur les cinq

dimensions de l'ACM

Espace de vie : communes actuelle et précédente	Espace de vie : travail et établissement scolaire	Caractéristiques socio- démographiques	Perception de l'environnement et liens avec Bruxelles
La Hulpe, Rixensart Auderghem/W-Boitsfort, Uccle/Forest Anderlecht/Molenbeek [†] Bruxelles-ville	Dist au travail <i>15-25km</i> Lieu de travail <i>BW1</i> , <i>B</i> <i>Flamand</i> : Ecole: <i>BW1</i>	Revenu élevé	
Lasne Ixelles/Saint-Gilles	Lieu de travail : <i>BW1</i>	Universitaire, Primaire/See inf Revenu élevé	Parfois envie de déménager
Orp-Jauche, Ramilies, Jodoigne, Incourt Anderlecht/Molenbeek, Bruxelles-ville, Schaerbeek/Evere/St- Josse Auderghem/W Boitsfort	Dist au travail 50km+, itinérant Lieu de travail CJ : BW3, Wal Ecole : BW3	6 personnes 25-34 ans	Attachement à BXL faible (amis, culture) Satisfaction faible
Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, (Beauvechain) Ixelles/Saint-Gilles	Dist au travail 35-50km (CM) ou domicile (CJ) Lieu de travail BW2 Ecole BW, Wal	Non-réponse au revenu Education secondaire sup.	Envie de déménager Satisfaction moyenne
Beauvechain, Walhain	Dist au travail 35-50km (CM) ou 15-25km (CJ) Lieu de travail Wal (CM) ou Bxl (CJ), BW2	Revenu moyen 5 personnes	Attachement à BXL fort (Sport, Ecole, Culture, Amis)
Perwez, Incourt	Lieu de travail : <i>B</i> Flamand	Revenu faible Education primaire/Sec inf. 1 ou 2 personnes 50-64 ans ou 65-84 ans	
	Lieu de travail : <i>Bxl</i> Ecole : <i>Intracom en BW2</i> uête sur la mobilité ré	Revenu moyen 4 ou 5 personnes 35-49 ans	

Source : Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de vie en Brabant Wallon, GéDAP, UCL

Le quatrième groupe identifié d'après le nuage de points-modalité regroupe des ménages moyennement satisfaits de leur nouvel environnement, résidant dans des entités touchées par le processus de périurbanisation dans les années 1970 et 1980 (Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau). De niveau d'éducation moyen, ils proviennent pourtant plutôt de communes à haut capital culturel (Ixelles), mais mixtes dans leur composition sociale. La personne de référence et son conjoint travaillent tous deux préférentiellement dans le même type d'environnement en Brabant wallon. De façon plus originale, ces ménages se distinguent surtout par leur envie – plus fréquente – de déménager, et, fait

_

⁴ Anderlecht/Molenbeek veut dire que sur le(s) plan(s), ce groupe est très éloigné de la modalité Anderlecht/Molenbeek, ce qui revient à dire que pour ces ménages, plutôt peu sont originaires d'Anderlecht ou de Molenbeek.

intéressant, mais difficile à interpréter, par une occurrence élevée à ne pas répondre à la question des revenus.

Le cinquième groupe concerne des ménages au revenu moyen, résidant également dans des entités périurbanisées à la même époque (Beauvechain, Walhain). Mais la comparaison s'arrête là, puisque dans ce cas, ils travaillent plutôt en dehors de la province périurbaine, soit à Bruxelles, soit dans une ville wallonne. Ils s'opposent nettement au troisième groupe en conservant des liens importants avec leur ville de départ, que ce soit à travers leur cercle d'amis, les activités sportives ou culturelles pratiquées, ou encore l'établissement scolaire fréquenté par leurs enfants.

Le sixième groupe réunit des migrants aux caractéristiques sociodémographiques très marquées : il s'agit de ménages de très petite taille – 1 ou 2 personnes – faiblement éduqués, plutôt âgés (de 50 à 84 ans) et de faible revenu. Ce dernier élément explique probablement la concentration de ces migrants dans deux entités de périurbanisation plus récente (années 1990), aux logements encore relativement abordables.

Enfin, l'analyse des cinq dimensions retenues a permis d'identifier un dernier groupe, sans référent spatial clair. Il s'agit de ménages au revenu moyen, de taille moyenne – 4 ou 5 personnes – et d'âge moyen. Ces migrants correspondent vraisemblablement au profil du périurbain-type, puisque, outre ces attributs socio-démographiques caractéristiques, ils ont pour la plupart gardé Bruxelles comme lieu de travail. Enfin, leurs enfants sont scolarisés au sein même de la nouvelle commune de résidence en Brabant wallon.

Conclusions

L'objectif de cette communication était d'appréhender les espaces de vie d'un ensemble de ménages particuliers : des migrants ayant effectué une relocalisation périurbaine depuis Bruxelles vers le Brabant wallon. Concept notamment décrit par A. Frémont, l'espace de vie permet de mieux comprendre les processus de mobilité spatiale, car il est constitué de l'ensemble des lieux – présents mais aussi passés, car il peut être dynamique - faisant partie de l'espace des individus (Frémont, 1999).

Pour ce faire, nous avons exploité les informations d'une enquête portant sur 350 ménages ayant effectué cette migration périurbaine au cours des années 1990, qui portait entre autres sur les motifs de la migration, la satisfaction quant au nouvel environnement, et les attentes et les perceptions vis-à-vis des milieux de départ et d'arrivée.

Pour synthétiser l'information, nous avons opté pour l'analyse des correspondances multiples, qui permet de prendre en compte des variables qualitatives, majoritaires dans la base de données utilisée. Les cinq premières dimensions ont été retenues, et l'analyse de la position des 116 modalités introduites dans l'ACM sur les dix plans qu'elles constituent, bien que délicate, a permis d'identifier sept groupes correspondant à autant de groupes de ménages partageant de façon plus ou moins marquée un ensemble de caractéristiques.

Seul un de ces groupes n'a pas de référent spatial clair et correspond au ménage migrant périurbain type, travaillant toujours à Bruxelles et lié à son environnement local par la scolarité de ses enfants.

Tous les autres groupes se distinguent tout d'abord par la (les) commune(s) de résidence actuelle(s), et, souvent, par la commune de départ dans l'agglomération bruxelloise. Aux migrants de ces communes distinctes sont associées des caractéristiques socio-démographiques, des perceptions, des liens avec Bruxelles différents. De même, l'espace de vie, caractérisé par les lieux de travail, d'éducation des enfants et les distances entre la résidence actuelle et ces lieux, varie d'un groupe à l'autre.

On observe donc de réelles différences - de comportements et de construction d'un nouvel espace de vie - entre des migrants ayant pourtant effectué le même type de mobilité spatiale. L'espace périurbain considéré subit un marquage social important, lié notamment à la progressive saturation des marchés fonciers et immobiliers, qui entraîne une sélection croissante des nouveaux venus selon leur capacité financière. La fragmentation de l'espace périurbain, appréhendée dans une étude précédente (Hermia, Eggerickx et Sanderson, 2003), est palpable à travers la diversité des modalités existant entre les sept groupes.

Les ménages favorisés, quittant les communes aisées de l'agglomération bruxelloise, se sont installés dans les entités les plus proches – et les plus chères – où ils travaillent dans cette zone d'emploi en plein essor. Les moins favorisés – qui sont aussi les plus âgés et les ménages de petite taille - se sont quant à eux localisés dans les espaces les plus périphériques. Les communes intermédiaires ont accueilli des migrants aux espaces de vie très diversifiés. A défaut d'avoir permis d'appréhender finement les espaces de vie des migrants, cette étude a mis en évidence cette diversité des espaces de vie chez les migrants périurbains.

Références

Bauer, G. et J.-M. Roux (1976). *La rurbanisation ou la ville éparpillée*. Paris, Seuil. 191 p.

Berry, B. et D. Dahmann (1977). "Population Redistribution in the United States in the 1970s." *Population and Development Review* **3**(4): 443-471.

Champion, A. (1989). Counterurbanization. The changing pace and nature of population deconcentration. London, Arnold.

- Eggerickx, T. (2003). Enquête sur la mobilité résidentielle et la qualité de vie en Brabant Wallon. Louvain-la-Neuve, GéDAP UCL: 3.
- Eggerickx, T., C. Capron, J.-P. Hermia et M. Oris (2002). Démographie et développement durable. Migrations et fractures socio-démographiques en Wallonie (1990-2000). Liège, Louvain-la-Neuve, SSTC. 208 p.
- Frémont, A. (1999). La région. Espace vécu. 288 p.
- Hermia, J.-P. (1998). Evolution de la population 1970-1997, revenus et qualité de la vie en Brabant wallon. Institut de Géographie. Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain: 89 p. + Annexes.
- Hermia, J.-P. (2003). Migrations internes et périurbanisation. Le cas du phénomène urbain bruxellois. Département des sciences de la population et du développement. Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain: 75 p.
- Hermia, J.-P. (2005). *Une nouvelle délimitation spatiale du phénomène périurbain bruxellois*. Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population. XXVe Congrès International de la Population., Tours, France, 18-23 Juillet 2005.
- Hermia, J.-P., A. Bahri, T. Eggerickx et J.-P. Sanderson (2005). *Migrations et stratégies résidentielles de citadins en milieu périurbain et rural: attentes et perceptions vis-à-vis de la ville et de la campagne*. Colloque 'Faire Campagne', Rennes, France.
- Hermia, J.-P., T. Eggerickx et J.-P. Sanderson (2003). *Frontières et fragmentations démographiques de l'espace périurbain bruxellois*. Colloque 'Rural-Urbain: Les nouvelles frontières. Permanences et changements des inégalités sociospatiales', Poitiers, 4-6 juin 2003.
- Rhein, C. (1988). *La ségrégation démographique. Transformation de la famille et de l'habitat.* Paris, INED, Presses Universitaires de France. pp. 127-147.